

La Gazette en Yvelines

Comment des écoliers ont enquêté sur le crash d'un bombardier américain

Dossier page 2

Le samedi 14 février dernier avait lieu, au parc de la Charmille de Poissy, l'inauguration d'une stèle commémorant le crash du bombardier Excalibur Revenge, survenu le 15 septembre 1943 à 400 mètres de là. Le fruit d'un travail long de plusieurs mois mené par des élèves de CM2 de l'école Victor Hugo.



EDDIE AÏT



Actu page 4

CARRIERES-SOUS-POISSY

Eddie Aït : « *J'ai la conviction que la ville a besoin de continuité* »

LES MUREAUX

Ariane 6 réussit son premier lancement commercial

Page 5

YVELINES

Julia Magalini sacrée Miss Yvelines

Page 6

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Qui a dégradé la fresque des enfants chantelouvais ?

Page 8

MANTES-LA-JOLIE

5 ans de prison requis contre Amadou Daff

Page 10

BASKET-BALL

NM1 : Poissy perd en prolongations à Angers

Page 12

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le trio Photøgraph révèle ses « *Secrets de beatmaker* »

Page 14

ACHERES

Depuis huit mois, son local est occupé illégalement par des gens du voyage

Actu page 6



Actu page 4

VERNEUIL-SUR-SEINE

Fabien Aufrechter « *ne veut pas lâcher* » sa ville

VILLE DE POISSY
Actu page 8
POISSY

Prototype, matériaux... On entre dans le concret pour la passerelle piétonne



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

POISSY

Comment des écoliers ont enquêté sur le crash d'un bombardier américain

■ MAXIME MOERLAND

Ils s'appelaient Lonnie Austin Turner, James Vernon Richardson, Lawrence Leroy Dube, ou encore Donald McClure Reid. Ils étaient ce qu'on appelle des oubliés de l'Histoire. Jusqu'à ce samedi 14 février 2026 : les membres d'équipage du bombardier B-17 « *Excalibur Revenge* », abattu en plein air par les Allemands et tombé sur la route des Princesses le 15 septembre 1943, ont été honorés lors d'une commémoration empreinte d'émotion à 400 mètres du site du crash, au parc de la Charmille de Poissy. Mais cette cérémonie, au-delà de leur rendre hommage devant un large public à travers l'inauguration d'une stèle, était également la concrétisation d'une incroyable enquête menée... par les élèves de CM2 de l'école Victor Hugo.

C'est sous l'impulsion de leur institutrice, Laurence Laffont, que

crash du bombardier B-17 Excalibur Revenge », souligne-t-elle.

Ce travail de longue haleine, il se base d'abord sur le rapport d'évasion du sergent opérateur radio Rodolphe Richer Henry, seul survivant du crash. À partir de son récit, les jeunes pisciacais recherchent alors des documents sur internet, des photos, des archives et des mémoires, jusqu'à reconstituer son parcours : après son atterrissage en parachute, Rodolphe Richer, alors recherché par les allemands, a été aidé par des cheminots puis par des bûcherons achéros, avant de rejoindre le Royaume-Uni grâce au réseau de la Résistance.

« *J'ai contacté l'association des sauveteurs d'aviateurs alliés, dans l'Oise, qui m'a mise en relation avec le gé-néalogiste Franck Signorile, raconte l'institutrice. Franck est venu dans*



En complément de la stèle commémorative, ce nouveau lieu de recueillement se dote également de deux panneaux explicatifs retracant le sort de l'équipage du B17, permettant de faire connaître leur destin au plus grand nombre.

la dame de 92 ans n'a pas pu être présente lors de l'inauguration, elle a tenu à écrire un discours à l'attention des élèves, lu par Laurence Laffont. « *Absente aujourd'hui, mais près de vous par la pensée, j'exprime toute ma reconnaissance à vous, les jeunes de CM2, et à ces valeureux aviateurs venus nous délivrer au péril de leur vie, a-t-elle déclaré. Nous ne vous oublierons pas.* »

De la salle de classe au site du crash

Tout ce travail de reconstitution, mené sur le temps scolaire, n'avait pas pour seule vertu le devoir de mémoire : comme le souligne l'enseignante, cette longue enquête a permis aux élèves de toucher à un large éventail de disciplines. « *On a fait des productions d'écrits, de la lecture, de la compréhension, du chiffrage de document... Un peu d'anglais, aussi, et de l'art plastique. Puis on est venu en forêt, où ils ont endossé les costumes.* »

Voilà qui fut peut-être le point d'orgue de cette incroyable entreprise : accompagnés de Christophe Guillemet, la classe s'est rendue sur les lieux du crash, vêtus de costumes d'époque, pour reconstituer sous la forme d'un reportage photo toute l'histoire de l'évasion du rescapé, depuis la forêt jusqu'à son départ de Paris vers

le Royaume-Uni. Ils sont même parvenus à mettre la main sur des vestiges du crash, à même le sol, dont une bonne de camouflage d'un des radeaux de sauvetage et un morceau de tôle tordue, identifié grâce aux passionnés d'un forum spécialisé aux États-Unis : il s'agit d'un fragment de plaque de blindage du bombardier. « *C'est la première fois que je touchais à des détecteurs de métaux, se souvient avec amusement Jean-Jacques Nicot, élu de la Ville de Poissy et présent lors d'une fouille des lieux. Et à un moment donné, ça sonne ! Alors on a continué avec Christophe (Guillemet, Ndlr) avant de revenir pour creuser.* » Ces objets sont désormais sagement conservés pour les prochaines générations d'écoliers.

“ C'était un rêve un peu fou ”

Tous les éléments de l'enquête ont ensuite été rassemblés dans un album animé, réalisé par Laurence Laffont et ses élèves, et lauréat du concours du jeune historien des Yvelines du conseil départemental lors d'une cérémonie en juin dernier. Une belle récompense à laquelle s'est donc ajoutée la création de la stèle commémorative du parc de la Charmille, qui a été imaginée par les élèves et leur institutrice, des matériaux utilisés jusqu'aux symboles repré-



Les élèves ont eux-mêmes imaginé la stèle, des matériaux utilisés aux symboles représentés.

les jeunes pisciacais se sont lancés dans ce long travail de reconstitution pendant l'année scolaire 2024-2025. « Pour fêter le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, je souhaitais trouver un sujet de recherche exceptionnel, et grâce à l'idée de Christophe Guillemet (de l'association Histoire et Passions, Ndlr), nous nous sommes lancés dans l'histoire hors commun du

notre classe, et nous a aidé à retrouver les descendants de Rodolphe Richer, mais aussi la famille du bûcheron achéros ». Un autre témoignage s'est avéré déterminant : celui d'Arlette Witkowski, qui a assisté elle-même au crash lorsqu'elle avait 12 ans. « Arlette est intervenue l'an dernier auprès des élèves, pour nous parler du crash, et du quotidien des civils pendant la Seconde Guerre mondiale ». Si

Le samedi 14 février dernier avait lieu, au parc de la Charmille de Poissy, l'inauguration d'une stèle commémorant le crash du bombardier Excalibur Revenge, survenu le 15 septembre 1943 à 400 mètres de là. Le fruit d'un travail long de plusieurs mois mené par des élèves de CM2 de l'école Victor Hugo.

LA GAZETTE YVELINES

Sepur

300

Equivalent Temps Plein en insertion qui contribuent chaque jour à la performance de Sepur tout en construisant leur avenir professionnel.



Eddie Aït : « J'ai la conviction que la ville a besoin de continuité »

Après avoir pesé le pour et le contre, le maire divers écologiste de Carrières-sous-Poissy va bien tenter de briguer un troisième mandat, le deuxième consécutif en cas de réélection. Eddie Aït souhaite accompagner la ville dans sa transformation, poussée par sa démographie forte.

■ AURELIEN BAYARD

Qu'est-ce qui vous pousse à vous représenter ?

J'ai pris le temps d'abord de la réflexion afin de faire le point sur les questions d'ordre familial. Ayant engagé un projet d'adoption, c'était pour moi un facteur déterminant pour connaître ma disponibilité pour m'engager dans un nouveau mandat. Il est évident que si j'avais eu la possibilité de le faire avant les élections, je me serais posé la question de me représenter. Aujourd'hui, j'ai la conviction que la ville a besoin de continuité, de stabilité, puis surtout de sincérité.

Régulièrement, vous vous faites chahuter par votre opposition ou sur les réseaux sociaux. Comment cela vous affecte-t-il ?

Tout le monde est libre de dire « Eddie Aït est un maire nul ». En revanche, et je l'avais relayé lors de la campagne de l'AMF (association

des maires de France, Ndrl) « Osez l'engagement », si mes opposants ont quelque chose à dire ou à porter, qu'ils montent des listes. Et puis après, ils se confronteront à la réalité de la gestion, de la recherche du compromis...

Votre directeur de campagne est Célestin Mendes, ancien champion de Muay-thaï. Qu'est-ce qu'il peut vous apporter ?

On s'est rencontrés l'année dernière et j'ai découvert un homme avec plein d'étoiles dans les yeux, ayant une carrière folle, et qui me disait « je veux revenir dans ma ville ». Il me racontait les camps d'entraînement en Thaïlande, les précarités qu'il a connues. Et je trouvais que ce parcours de vie un peu décoloré et en même temps récompensé méritait d'être mis en valeur. Il a été le parrain de divers événements et chemin faisant, on a vu qu'on avait

des valeurs partagées. Je lui ai donc proposé d'être partie prenante de la campagne et il a dit oui tout de suite pour présider le comité de soutien. Je pense même qu'en cas de victoire, il occupera une place importante car je lui ai proposé d'être élu.

Est-ce qu'il y a une différence entre le Eddie Aït du premier mandat (2008-2014) et le Eddie Aït du deuxième mandat ?

Je suis chargé d'ans et d'expérience. J'ai vécu la fin de l'âge d'or des maires. Nous n'étions pas dans cette dépression que connaît le pays avec les grands risques environnementaux ou les annonces de fin du monde permanentes. Cependant, j'aime cette manière dont on entraîne la transformation avec mon équipe, dont certains sont là depuis 2008. Carrières-sous-Poissy a pris 5 000 habitants, c'est une vraie commune qui a pris sa place dans le territoire. Ce n'est ni la petite sœur de Poissy, ni la cousine éloignée de je ne sais où. Elle a ses usages, ses habitants et leurs revendications.

Avec votre liste « Agir pour Carrières », comment comptez-vous y répondre ?



Par rapport aux dernières élections municipales, la liste d'Eddie Aït a été renouvelé à hauteur de 40 %.

EDDIE AÏT

Nous devons faire face à plusieurs défis. Tout d'abord sécuritaire, car ces familles, il faut les mettre à l'abri. On va demander la possibilité d'expérimenter l'usage des drones pour lutter contre les rodéos. Nous souhaitons également créer une brigade motorisée pour la police municipale.

sur la ferme aquaponique de la boucle de Chanteloup, puisqu'elle va fournir 80 % de sa production à la sphère locale. Nous travaillons déjà avec eux pour négocier les marchés pour les cantines dès la rentrée prochaine.

Vous militez également pour un statut communal de parents solo.

Le conseil d'installation verra la création d'un statut communal pour les 1 300 parents solos qui ont des enfants âgés entre 0 et 25 ans. Elles nécessitent un accompagnement spécifique et une prise en compte dans la vie communale. Avec ce statut, ils pourront bénéficier d'achats groupés d'énergie, des tarifs négociés pour l'assurance automobile et l'assurance habitation, ce qui préservera leur pouvoir d'achat. ■

Fabien Aufrechter « ne veut pas lâcher sa ville »

Le maire vernolien, élu en 2020, se relance dans la course aux élections municipales avec une liste renouvelée. Il souhaite par-dessus tout poursuivre les grands projets amorcés tout en accompagnant la transformation de la ville.

■ MAXIME MOERLAND

Fabien Aufrechter l'admet sans détour : pendant les premiers mois de son mandat, débuté il y a près de six ans, il a failli jeter l'éponge. L'élection

tancer le jeune édile. « Les premiers mois, j'ai failli abandonner, avoue-t-il. On était en plein contexte Covid, je n'avais pas d'équipe, les agents et mon prédécesseur étaient tous partis, il fallait préparer la rentrée... Il n'y avait plus personne pour me former ».

C'est alors qu'il a pu compter sur le soutien de Pierre Cardo, maire de Chanteloup-les-Vignes pendant 26 ans, pour l'aider à faire ses premiers pas. Pendant 6 mois, l'ancien député a été son conseiller, le mentor dont il avait besoin. « Pour moi, c'était un vrai apprentissage. J'ai découvert beaucoup de choses : je n'étais pas du tout ce que je suis aujourd'hui, c'est-à-dire capable de monter un budget. Je ne prétendais absolument pas savoir gérer un CCAS, des crèches, connaître les protocoles COVID, savoir ce que c'est, en termes d'urbanisme, la création d'un bâtiment, d'une maison médicale... Donc, oui, j'ai beaucoup appris ».

la RD154 au projet de Marina en passant par l'écoquartier des Trois Étangs et le projet de pôle gare EOLE. « On a réussi à sauver Verneuil, affirme même le maire-candidat en évoquant ces projets. On a redynamisé la ville, en créant de l'emploi et en réinventant les fêtes de Verneuil, on a réinventé la ville de demain avec le futur écoquartier et, peut-être,

un campus sur la plaine de Verneuil, et on a proposé de nouveaux services aux habitants, en terme de sécurité, de démocratie participative et de présence dans les quartiers ».

C'est fier de son bilan que l'élu se lance alors dans la bataille à sa réélection. Une décision qu'il a tardé à prendre, avant d'être convaincu par le retour de ses administrés pendant la période hivernale. « La première question, c'était de savoir si les gens avaient envie. D'où l'idée de taper à toutes les portes, et d'avoir plus de 1 000 questionnaires entre septembre et janvier pour voir ce que disaient les gens. Parce qu'il n'est pas question d'aller faire un combat si de toute façon, les gens, ils n'en veulent pas. Mais la réalité, c'est que Verneuil, c'est ma ville. Je l'aime énormément, j'ai grandi ici. Et si je lâche, j'ai le sentiment qu'il y a un risque que les projets ne se terminent pas. Donc, je ne veux pas lâcher Verneuil maintenant ».

S'il n'a pas encore dévoilé son programme, Fabien Aufrechter assure vouloir « accompagner la transformation » que va connaître la commune avec l'arrivée du RER, tout en étant bien conscient qu'il faudra réinventer sa manière de travailler pour « faire plus avec moins ». Et pour y parvenir, il évoque notamment l'exemple de la « chronotopie ». « C'est typiquement le fait que la même salle puisse être utilisée pour plusieurs usages, développe-t-il. Une salle de classe, ça peut très bien servir d'accueil scolaire, ça peut servir à une association, pour plein d'autres usages. Une cour d'école, c'est fermé le week-end. Est-ce que demain, on peut l'ouvrir à un autre public ? Comment ? Ça, ce sont des questions qu'on n'a pas tranchées, comme celle de la police de nuit, de la vidéoüberisation, ou de la transformation du stationnement. L'objectif, c'est de se poser toutes ces questions et d'essayer d'aboutir avec au moins une partie des réponses à la fin du mois, et de présenter ça dans un premier pré-programme ». ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Après avoir lancé sa campagne le 31 janvier, Fabien Aufrechter présentera son programme dans les prochains jours.

LES MUREAUX

Ariane 6 réussit son premier lancement commercial

Le lanceur européen, et son étage central conçu et assemblé sur le site ArianeGroup des Mureaux, a mis en orbite 32 satellites d'Amazon le jeudi 12 février dernier.

La fusée Ariane 6 vient de franchir une étape importante de son histoire en réussissant son tout premier vol commercial. En plaçant sur orbite une grappe de satellites de la constellation Kuiper pour le compte d'Amazon, la semaine dernière, le lanceur a confirmé sa fiabilité et propulse le savoir-faire yvelinois au sommet de l'échiquier spatial mondial.

Ce succès marque la fin d'une période d'attente pour l'Europe spatiale et valide la pertinence du nouveau fer de lance de l'ESA. Pour les équipes d'ArianeGroup aux Mureaux, ce vol est une consécration : c'est en effet sur le site industriel yvelinois qu'est conçu et assemblé l'étage principal de la fusée, véritable colonne vertébrale du lanceur. Ce premier contrat rempli ouvre la voie à une cadence de production soutenue dans la vallée de la Seine. ■



MAGNANVILLE

Un accompagnement solidaire pour votre mutuelle

Pour lutter contre le renoncement aux soins, la municipalité et le CCAS s'associent à l'association ADEP Protection Solidaire pour proposer aux Magnanvillois un conseil personnalisé sur leur couverture santé.

Le choix d'une mutuelle est souvent un casse-tête administratif et financier. Pour y répondre, la municipalité de Magnanville déploie un dispositif de proximité visant à optimiser la protection de ses administrés. L'association ADEP Protection Solidaire intervient ainsi comme un conseiller neutre pour aider les résidents à trouver des garanties adaptées, tant pour la santé classique que pour la dépendance. Au-delà du simple comparatif de tarifs, ce partenariat offre une aide concrète pour dénicher des professionnels de santé ou naviguer dans les démarches administratives parfois complexes liées aux soins. L'objectif est de permettre à chaque foyer d'accéder à une complémentaire aux meilleures conditions, sans pour autant sacrifier la qualité des remboursements : pour en profiter, prenez rendez-vous avec l'ADEP par téléphone au 06 47 41 92 56, ou par mail à l'adresse contact@adep-solidaire.org. ■

■ EN IMAGE

POISSY

Va y avoir du sport !

Marie-José Pérec, Cyril Gane, Philippe Candeloro, Estelle Mossely, Ryadh Sallem... Ce casting des Avengers du sport français s'est retrouvé à Poissy, au restaurant Essenza. Cet événement d'ampleur était à l'initiative de Patrick Karam, vice-président de la Région Île-de-France chargé des Sports, et de Karl Olive. Le député-candidat mise toujours sur cette thématique afin de renforcer la cohésion dans la cité Saint-Louis. Comme on pouvait s'y attendre, la salle affichait comble devant ce parterre de grands champions qui ont accordé environ deux heures de leur temps pour échanger directement avec les présidents d'associations sportives de Poissy. ■

Gestionnaire de déchets:
Mise à disposition de matériel
Collecte et transport
Valorisation et traitement

33 rue Gustave Eiffel | 78710 Rosny-sur-Seine | 01 30 98 36 40 | contact@sotrema.fr |

www.sotrema-environnement.fr

ACHÈRES

Depuis huit mois, son local est occupé illégalement par des gens du voyage

Par trois fois, des personnes issues de la communauté des gens du voyage se sont installées illégalement sur un terrain situé à Achères. Depuis février, la propriétaire essaye d'expulser les derniers arrivants mais est à bout.

■ AURELIEN BAYARD

« Je veux que cela se sache parce que ce qu'il se passe est honteux ». Posts sur Facebook, médias nationaux et locaux, et même des courriers jusqu'aux plus hautes strates de la République française Emmanuel Macron compris, Anne-Sophie se bat avec toute l'énergie du désespoir pour déloger les gens du voyage qui occupent illégalement son local situé à Achères depuis huit mois.



Entre le manque à gagner, les frais d'avocat et de justice, la propriétaire du local squatté estime avoir perdu plus de 37 000 euros.

■ INDISCRETS

Alors que le premier tour des élections municipales approche à grands pas, voilà qu'est venue l'heure des tractations entre candidats et, inévitablement, des fusions de listes. Exemple à Mantes-la-Jolie : alors qu'il avait annoncé sa candidature à la fin du mois de janvier, le conseiller municipal d'opposition et ancien adjoint chargé de l'entrepreneuriat, de l'emploi et du numérique, Michaël Bordg, rejoint finalement la liste Passionné Mantes menée par Arnaud Dalbis, après de multiples négociations. « Dans un contexte municipal exigeant, où les défis sociaux, économiques et sécuritaires appellent à la responsabilité et au dépassement des intérêts personnels, les équipes de Michaël Bordg et Arnaud Dalbis ont décidé d'une coalition entre leurs listes pour les élections municipales de mars 2026 à Mantes-la-Jolie », déclarent les intéressés dans un communiqué. Au-delà des parcours et des sensibilités, nos équipes ont constaté une convergence profonde sur les priorités pour Mantes-la-Jolie : restaurer la confiance entre les citoyens et la municipalité, renforcer la sécurité et la tranquillité publique, redynamiser l'économie locale et soutenir les commerçants, valoriser l'éducation, la jeunesse et la vie associative, et assurer une gestion rigoureuse et transparente des finances publiques ». D'ailleurs, à Verneuil-sur-Seine aussi, l'union fait la force : le candidat Mustapha Kleiche à rejoindre la liste de Georges-Édouard Bacle pour tenter de ravir le siège de Fabien Aufrechter, qui sera bien candidat à sa propre succession. ■

Belle preuve de cohésion au commissariat d'Épône. Alors qu'une prime annuelle de 500 euros était promise aux effectifs, la secrétaire ne pouvait réglementairement prétendre qu'à 200 euros. Face à cette disparité, ses collègues ont tranché : plusieurs policiers ont renoncé eux-mêmes à 100 euros sur leur propre bonus. Résultat ? Une répartition solidaire qui permet à chacun de toucher 400 euros. Une fraternité de terrain qui s'applique aussi, visiblement, au moment de faire les comptes. ■

riat de Conflans-Sainte-Honorine et lorsqu'un huissier est dépêché sur place, les squatteurs lui assurent qu'ils partiront d'ici une dizaine de jours... et ils tiennent parole !

Et cela alors qu'elle habite à plus de 650 km de là, du côté de Montauban, dans le Tarn-et-Garonne. Tout commence à l'été 2025. La société immobilière qui gère ce bail pour Anne-Sophie découvre que le portail électrique a été forcé et qu'il y a désormais plusieurs caravanes garées sur le parking. Une plainte est déposée au commissa-

Se croyant enfin libéré de ce fardeau, la propriétaire des lieux revient dans les Yvelines pour superviser les travaux. « C'était dégueulasse, déplore la femme de 48 ans. On a réparé le portail et on a tout relâché pour le louer. » Trois mois plus tard, bis repetita mais cette fois-ci, la cordialité ne fut pas au rendez-vous. Les nouveaux arrivants – dont d'autres membres de la famille – se sont aussi installés de manière illicite sur des parcelles voisines – annoncent d'emblée qu'ils resteront « le plus longtemps possible ». Anne-Sophie essaye donc de se débarrasser de cette affaire, elle écrit au maire de la commune Marc Honoré. Celui-ci lui adresse une fin de non-recevoir : aucun trouble à l'ordre public n'est constaté, et, de surcroît, il s'agit d'une aire privée.

La quarantaine monte d'un cran et demande de l'aide à la Préfecture. Le représentant de l'Etat lui répond qu'Achères ne répond pas

aux exigences du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (compétence gérée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise), des mots qu'elle va plus d'une fois entendre. Finalement, le 17 janvier, tout ce petit monde déguerpit alors que les forces de l'ordre avaient reçu l'aval du tribunal pour intervenir. Pour ne pas se faire surprendre une troisième fois, Anne-Sophie et son frère décident d'employer les grands moyens : plusieurs blocs de bétons de 2,4T, six en tout, sont posés devant les portails. « À ce moment-là, nous pensions notre propriété protégée », raconte-t-elle. Enfin, c'est ce qu'ils pensaient... ■

Le 5 février, on l'informe que les blocs de béton ont été déplacés, que la cuisine équipée et les câbles Internet ont été volés et surtout, qu'il y a à nouveau des occupants sur place. Elle repart donc dans la paperasse administrative avec le « sentiment d'un éternel recommandement ». Entre les frais d'avocats et le manque à gagner, la note grimpe déjà à plus de 37 000 euros. Et au-delà de l'aspect financier, il y a le côté affectif : « Ce terrain, c'est mon papa qui l'avait acheté quand il gérait une entreprise spécialisée dans les détecteurs de gaz. Et ce petit pécule

sert de complément de retraite à ma mère veuve. » Anne-Sophie se sent totalement abandonnée par « les institutions censées nous protéger ». ■

De son côté, GPSEO, qui ne respecterait pas le fameux schéma départemental d'accueil des gens du voyage, reste interloqué. « On a le nombre d'aires qu'il faut, se défend Fabienne Devèze, vice-présidente de GPSEO chargée du dossier des aires d'accueil. Il reste le sujet de l'aire de grand passage. Le terrain est identifié mais il y a plusieurs conteneurs. » La maire de Morainvilliers s'agace aussi de voir les communautés refuser d'aller dans les aires prévues à cet effet : « Elles ont toujours une bonne raison pour refuser d'être loin de Paris. »

Dans ce sujet où tout le monde a l'air de se refiler la patate chaude au titre du schéma départemental, la Préfecture lui conseille de se rapprocher du tribunal judiciaire. « Si le juge statue en sa faveur, et si besoin est, le Préfet signera l'autorisation d'utiliser la force publique » explique une source travaillant au sein cette institution. Anne-Sophie, elle, voudrait un changement de législation afin d'éviter que d'autres personnes ne se retrouvent dans la même situation. ■

■ EN BREF

YVELINES

Julia Magalini sacrée Miss Yvelines

Le dimanche 15 février se tenait au Forum Armand Peugeot de Poissy la deuxième édition de Miss Yvelines. C'est Julia Magalini, jeune femme de 21 ans originaire de Goussonville, qui a succédé à Maréva Michel.

La deuxième édition de Miss Yvelines a encore une fois rameuté la foule. En effet, il y avait environ 800 personnes au Forum Armand-Peugeot pour assister au sacre de Julia Magalini ce dimanche 15 février. La Vallée de Seine peut s'enorgueillir de ce succès car la jeune femme de 21 ans est originaire de Goussonville, tandis que sa première dauphine, Lyna Lengronne, vient de Jumeauville. Elijah Ouegnin (Versailles) complète le podium de cet événement

organisé au profit de l'association Aidons la recherche. Elle succède donc à Maréva Michel, qui était présente pour lui décerner l'écharpe de vainqueure. Julia Magalini espère avoir le même parcours que sa prédécesseuse. Celle-ci l'avait emporté durant l'épreuve régionale des Miss et avait réussi à terminer à la huitième place du concours national. Le prochain rendez-vous est donc pris : ce sera le 20 septembre prochain à Dammarie-les-Lys. ■



Miss Yvelines 2026 et sa première dauphine sont originaires de la Vallée de Seine.

VILLE DE POISSY

Habitants de GPS&O avec jardin individuel LA COMMUNAUTÉ URBAINE GPS&O FACILITE LA RÉDUCTION DE VOS DÉCHETS

Campagne de distribution
de composteurs individuels
à tarif préférentiel



Appli
INFOS DÉCHETS GPSEO
Disponible sur :

télécharger dans l'App Store

disponible sur Google Play



01 30 33 90 00
INFOS DÉCHETS GPS&O
Lundi > Vendredi
9h > 12h et 14h > 17h.



Détail de l'offre, modalités
d'acquisition, dates, formulaire
d'inscription... sur
SUR GPSEO.FR



POISSY

Prototype, matériaux... On entre dans le concret pour la passerelle piétonne

Élus et acteurs du projet ont pris part à une visite de chantier, la semaine dernière, sur le site de la future passerelle piétonne qui doit relier Poissy et sa voisine carriéroise à l'horizon 2027.

■ MAXIME MOERLAND

Casques de chantier vissés sur la tête, gilets fluo sur les épaules et chaussures de sécurité enfilées : plusieurs élus, partenaires financiers, architectes et entreprises de travaux ont arpentré le chantier de la future passerelle piétonne entre Poissy et Carrières-sous-Poissy, le mardi 10 février dernier. L'occasion pour eux, au-delà de constater l'avancement des travaux, de présenter un premier prototype de grandeur réelle de la passerelle, et d'arrêter plusieurs choix techniques déterminants sur la structure métallique et les revêtements des cinq piles qui soutiendront l'ouvrage.

Lors de cette visite, les teintes définitives pour les parties métalliques retenues lors du permis de construire ont été arrêtées, tandis que les finitions pour les piles qui soutiendront l'ouvrage ont été définitivement validées. Pour ce qui est du revêtement, la résine de fi-

nition pour les voies de circulation piétonnes et cycles a également pu être testée.

« Cette passerelle n'est pas seulement un ouvrage d'art, c'est un véritable trait d'union entre nos deux villes, s'est enthousiasmée la Ville de Carrières-sous-Poissy dans un communiqué. Elle vise à faciliter les mobilités douces en offrant un itinéraire sécurisé et agréable aux piétons



À cette occasion, le prototype d'une pile de pont et celui d'un segment de la passerelle ont été dévoilés.

et aux cyclistes, valoriser les berges de Seine avec un design moderne et respectueux de l'environnement architectural ». Si les travaux sont déjà à l'œuvre depuis plusieurs mois côté Carrières, ils débuteront de l'autre côté de la Seine au mois d'avril, avec la dévégétalisation du vieux pont et le forage des piles. Pour rappel, l'ouvrage est financé à hauteur de 26,97 millions d'euros HT (32,36 millions d'euros TTC) par l'État, la Région Île-de-France, le Département des Yvelines, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, le SMSO, et enfin les Villes de Poissy et de Carrières-sous-Poissy. ■

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Le centre municipal de santé se dévoile

Le 14 février, la Ville organisait la visite de son centre municipal de santé. Ce projet a été initié en 2022 et aura coûté 1,2 million d'euros dont plus de la moitié a été subventionné par l'Agence régionale de Santé et la Région.



Les équipes du CMS ont pu poser fièrement autour du maire carriérois Eddie Aït.

Le centre municipal de santé (CMS) de Carrières-sous-Poissy se dévoile. Situé au 389 rue Daniel-Blervaque, cet équipement de proximité a accueilli samedi 14 février de très nombreux habitants lors de ses portes ouvertes. Structure communale régie par le Code de la Santé Publique, le CMS emploie du personnel salarié par la Ville pour garantir l'accès aux soins. L'équipe pluridisciplinaire, coordonnée par Marion Maudhuit, se compose de la manière suivante. Pour la médecine générale, il y a les docteurs Vigouroux et Fellahi. Le pôle « santé et prévention » se compose d'Elisa Gallet (psychologue), de Laura Bergmascchi Morenne (sage-femme), assis-

tées par Marie-Sophie Coulon. Ils pourront compter deux secrétaires médicales qui rejoindront la structure ce mois-ci, tandis que le recrutement d'un troisième médecin est en cours.

L'investissement global est de 1,2 million d'euros TTC, financé à hauteur de 385 000 euros par l'Agence régionale de Santé et 250 000 euros par la Région Île-de-France. Pour le maire de la commune, Eddie Aït, « ce centre municipal de santé est un engagement fort pour le service public. Il permet d'offrir aux Carriérois un équipement de qualité, avec des tarifs conventionnés en secteur 1 et le bénéfice du tiers-payant ». ■

■ EN BREF

CHATELOUP-LES-VIGNES

Le parc des Ouches passe à l'éclairage solaire

Des panneaux solaires photovoltaïques sont en cours d'installation au sein du parc chantelouvais, dans le cadre de la deuxième phase d'un programme visant à renforcer l'autonomie énergétique des espaces publics.



Les travaux ont débuté la semaine dernière au sein du parc.

C'est parti pour six semaines de travaux ! La municipalité de Chanteloup-les-Vignes a lancé le chantier d'installation de panneaux photovoltaïques au sein du parc des Ouches, après avoir déjà équipé le parc Champeau.

« À terme, les six lampadaires du parc fonctionneront entièrement grâce à l'énergie solaire », précise la Ville sur ses réseaux sociaux.

Ce projet constitue ainsi la deuxième phase d'un programme visant à renforcer l'autonomie énergétique des espaces publics de la commune. Une opération financée par l'État dans le cadre du Fonds Vert, en soutien à la transition écologique des collectivités.

Désormais, rendez-vous au printemps pour la finalisation des travaux et l'installation des panneaux solaires ! ■

CHATELOUP-LES-VIGNES

Qui a dégradé la fresque des enfants chantelouvais ?

La municipalité de Chanteloup-les-Vignes a fermement dénoncé, sur ses réseaux sociaux, des tags injurieux découverts sur les murs de l'école Mille Visages.

C'est un acte d'une grande lâcheté qui n'a pas manqué d'émouvoir du côté de l'école Mille Visages, à Chanteloup-les-Vignes. Des « tags injurieux » ont été découverts la semaine dernière sur l'un des murs de l'établissement scolaire. Pire encore, les dégradations ont été effectuées sur une fresque réalisée par les élèves eux-mêmes dans le cadre

de la Cité Éducative. « La bêtise de quelques-uns ne viendra pas effacer l'engagement et la créativité de nos jeunes et de l'équipe éducative » a déclaré la municipalité chantelouvaise qui, au-delà de dénoncer « fermement » cet acte, a d'ores et déjà porté plainte et procédé à la consultation des caméras de vidéo-protection pour identifier les auteurs. ■



Une plainte a été déposée par la Ville après la découverte de tags injurieux sur l'œuvre réalisée par les élèves.



JEAN LEFEBVRE

TRAVAILLE POUR VOUS

I L E - D E - F R A N C E



Aménager

**Aménager des routes plus durables,
rendre les villes plus attrayantes,
participer au développement économique.**

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Mercredi soir, *Mantes Actu* indiquait que plusieurs pompiers étaient intervenus dans un immeuble rue Commandant-Bouchet, dans la cité du Val-Fourré. Quand ils ont pénétré à l'intérieur des lieux, ils sont tombés nez à nez avec un cadavre dont la mort remonterait à décembre 2023. « Elle était squelettique avec la seule peau sur les os », décrit une source du dossier au *Parisien*.

C'est une fuite d'eau qui a permis de retrouver Martine, une femme de 62 ans qui vivait recluse dans son petit appartement au 6^e étage. Son voisin du dessous a alerté le bailleur IRP après avoir vu des traces suspectes qui a donc envoyé un de ses agents sur place. En arrivant dans la cage d'escalier il a tout de suite remarqué que la boîte aux lettres débordait. De plus, le loyer n'était plus payé depuis décembre 2023, ce qui n'était absolument pas dans les habitudes de la locataire. Dernier

MANTES-LA-JOLIE

Le cadavre d'une femme morte depuis 2 ans découvert au Val-Fourré

Le 11 février, les pompiers sont tombés sur le corps d'une femme momifiée dans le quartier du Val-Fourré. Cette dame de 62 ans serait morte depuis plus de deux ans.

■ AURELIEN BAYARD



La fenêtre de la cuisine étant constamment ouverte, cela aurait masqué les odeurs de décomposition de la soixantenaire.

point : la fenêtre de la cuisine était constamment ouverte.

Comme le relate le quotidien d'informations régionales, cela a créé de sacrés remous au sein des habitants de l'immeuble. Ils se demandaient comment ils n'avaient pas pu le deviner, notamment à cause de l'odeur : « On a pensé aux égouts, à un rat en décomposition. Mais nous n'avons jamais pensé à cette horreur. Mais on ne la connaît pas et c'est délicat d'aller à la porte pour voir si la personne est bien en vie. » Des proches auraient également toqué à la porte mais seraient repartis sans chercher

à savoir pourquoi Martine ne leur a pas ouvert. Malgré l'absence de trace suspecte et de préjudice, le commissariat de Mantes-la-Jolie a ouvert une enquête pour s'assurer qu'il s'agit bien d'une mort naturelle et non d'un meurtre. ■

C'est la deuxième fois en quatre mois qu'une momie est découverte. Le 30 novembre, c'est un SDF qui avait eu la « chance » de tomber sur le corps d'un homme en décomposition alors qu'il tentait de séjourner dans une maison abandonnée à Meulan-en-Yvelines. Pour ce cas, une enquête pour meurtre a été diligentée. ■

son chemin. Sauf que quelques kilomètres plus loin, à la sortie 12 « Mantes Sud », il percutait une autre voiture et la petite citadine finissait sur le toit.

Le délit de fuite s'était poursuivi puisque les deux occupants allaient se réfugier dans le centre commercial Aushopping de Buchelay. Les policiers les arrêteront dans une galerie marchande grâce aux agents de sécurité. Sur eux étaient retrouvés deux pochons et quelques petits morceaux de résine de cannabis (5 grammes). Durant leur audition, le conducteur n'a pas nié les faits et justifiait ses agissements « sous le coup de la panique ». Quant au passage, il assurait avoir été victime « d'un trou noir » après l'accident et se rappelait avoir été interpellé « de manière très violente et pas nécessaire ». ■

Déféré au tribunal de Versailles en début de semaine dernière, le pilote a été condamné à une peine de 24 mois d'emprisonnement avec mandat de dépôt, dont 10 suite à la révocation d'un sursis probatoire de 2 ans daté de septembre 2024. Quant à son complice, le juge lui a infligé une peine de 18 mois de prison dont 9 avec sursis. ■

MANTES-LA-JOLIE

5 ans de prison requis contre Amadou Daff

Lors de son procès pour détournement de fonds publics le 9 février, l'ancien maire-adjoint de Mantes-la-Jolie a vu le procureur de la République requérir 5 ans de prison. Le délibéré sera le 23 mars.



Raphaël Cognet étudie la possibilité d'attaquer en diffamation Amadou Daff suite à ses accusations.

Amadou Talla Daff, ancien élu au conseil municipal de Mantes-la-Jolie, est accusé de détournement de fonds publics et de blanchiment d'argent quand il était à la tête du Collectif mantais de médiation. Il aurait donc détourné la modique somme de 550 000 euros. Son procès avait lieu le 9 février. À la barre, il aurait expliqué que « cet argent était à but humanitaire et social » comme le rapporte *le Parisien*. Même si la juge met en exergue le train de vie de l'ex-maire-adjoint : achat de deux véhicules avec un retrait d'espèces de 33 000 euros, des remboursements par anticipation de prêts immobiliers avec le versement de 20 000 euros en 2017 et 30 000 euros en 2018, 23 mars. ■

BUCHELAY

Les auteurs du refus d'obtempérer condamnés à de la prison ferme

Le 4 février, deux individus dans une Renault Clio avaient tenté d'échapper à la police avant d'être arrêtés dans le centre commercial Aushopping. Jugés en début de semaine, ils ont écopé 9 et 24 mois de prison.

C'était l'un des deux refus d'obtempérer de la semaine dernière. Une Renault Clio, dans laquelle se trouvait deux individus, roulait à vive

allure sur l'A13 le 4 février. Les forces de l'ordre leur avaient fait signe de vouloir les contrôler mais le conducteur avait préféré poursuivre



Par ailleurs, le conducteur et son passager ont dû payer une amende de 375 euros.

POISSY

Après un candidat à Houilles, Karl Olive ciblé aussi par des tirs de mortier

Alors qu'ils organisaient un café quartier sur la place Racine le 14 février, Karl Olive et ses équipes ont essuyé des tirs de mortiers. Le candidat à l'élection municipale de Poissy a condamné ces actes avec la plus grande fermeté.

Cela faisait moins d'une demi-heure que le café-quartier de Beauregard à Poissy avait débuté, que quatre tirs de mortier ont été lancés en direction du rassemblement organisé par les équipes de campagne de Karl Olive. Le député-candidat a d'ailleurs vu un des tirs exploser « à moins d'un mètre » de lui. Cette attaque a provoqué un mouvement de panique et fait cinq blessés. Les pompiers, la police nationale et la police municipale sont intervenus rapidement. Les tirs provenaient de l'arrière du centre social André-Malraux. ■

Dans un long communiqué, l'ancien édile de la Cité Saint-Louis a condamné avec « la plus grande fermeté ces actes d'une extrême gravité ». « La campagne municipale doit



Karl Olive a indiqué sa « détermination totale à faire la lumière sur ces faits ».

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

YVELINES

Une folle course-poursuite entre Rambouillet et Montigny-le-Bretonneux

Un chauffard a parcouru une trentaine de kilomètres le 2 février à vive allure entre Rambouillet et Montigny-le-Bretonneux. Poursuivi par plusieurs véhicules de police, il a failli renverser un agent.

■ AURELIEN BAYARD

Ce sont les agents de police nationale basés à Chartres qui ont tenté une première fois d'arrêter ce Rambolitain de 26 ans. À bord de sa voiture, il roule à vive allure dans le département de l'Eure et Loir et finit par semer les forces de l'ordre sur la RN 10 en direction de Rambouillet. Peu de temps après, toujours sur cette route mais au niveau de Trappes, il est retrouvé par une équipe de la

BAC de Saint-Quentin-en-Yvelines en passant devant eux, toujours à une vitesse excessive.

Le fuyard conserve la même attitude dangereuse voire violente à l'encontre des policiers et, au niveau de l'échangeur A12/A13, manque même de percuter un agent de la police municipale de Montigny-le-Bretonneux dont la patrouille avait rejoint d'ini-



Testé positif au cannabis, le chauffard n'avait plus de permis pour des faits de conduite sous stupéfiants.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

tiative la poursuite et qui avait alors mis pied à terre. Le jeune homme de 26 ans poursuit un temps sa course folle sur l'A13 en direction de Paris avant d'effectuer un demi-tour et de revenir en direction de Saint-Quentin-en-Yvelines. C'est là où il est finalement intercepté et interpellé sans autre accident.

Cet habitant de Rambouillet, très défavorablement connu des services, conduisait avec un permis suspendu pour conduite sous stupéfiants. Visiblement il n'a toujours pas compris la leçon puisqu'il a été testé positif au cannabis. Lors de ses auditions en garde à vue devant les enquêteurs du groupe « Flag », il finit par reconnaître les faits, les justifiant par sa consommation de drogue, idem pour les dégradations sur les véhicules de police et autres usagers de la route. Toutefois, il nie avoir délibérément foncé sur le policier municipal – qui s'est vu prescrire 30 jours d'ITT psychologique et 3 jours d'ITT physique – mais ses déclarations étaient mises à mal par la remise en situation des enquêteurs. Jugé en comparution immédiate, il a été condamné à 5 ans d'emprisonnement dont 4 ferme avec mandat de dépôt. ■

HOUILLES

Un candidat aux municipales visé par un tir de mortier

En pleine campagne municipale dans le quartier Georges-Brassens d'Houilles, Romain Bertrand a été la cible de plusieurs tirs de mortier. La police recherche toujours le ou les coupables.



CAPTURE D'ÉCRAN FACEBOOK ROMAIN BERTRAND

Un des tirs de mortier a fini proche du rassemblement de l'équipe de campagne de Romain Bertrand.

Sur Facebook, le candidat à l'élection municipale d'Houilles, Romain Bertrand, a expliqué avoir été la cible d'au moins huit tirs de mortier alors que lui et son équipe s'étaient rassemblés dans le quartier Georges-Brassens pour leur « traditionnel café de quartier ». « Un individu au visage dissimulé s'est approché de notre équipe en hurlant, tout en tirant à plusieurs reprises dans notre direction » précise-t-il dans sa vidéo. L'élu d'opposition a indiqué avoir porté plainte et la police cherche toujours le ou les auteurs des faits.

« Toute forme de violence est inacceptable »

De son côté, l'actuel maire ovillois Julien Chambon a tout de suite condamné les faits. « Toute forme de violence est inacceptable et n'a aucune place dans le débat démocratique. J'apporte mon soutien aux personnes présentes et souhaite que les faits soient totalement établis et l'auteur sanctionné » peut-on lire sur ses réseaux sociaux. L'édile a indiqué que le débat d'idées doit rester respectueux, apaisé, et fondé sur le dialogue. ■

PLAISIR

Trois policiers blessés lors d'un contrôle de stupéfiants

Lors d'une patrouille dans le quartier du Valibout à Plaisir le 9 février, trois membres des forces de l'ordre sont tombés sur un individu transportant du cannabis. Celui-ci s'est débattu lors de son interpellation, blessant légèrement les fonctionnaires.



Le dealer s'est défendu et a blessé légèrement trois policiers.

Le 9 février au matin, les effectifs de police effectuent une patrouille pédestre au quartier du Valibout à Plaisir. Ils aperçoivent un individu dans le local poubelle qui contient un sac avec divers sachets dégagéant une forte odeur de cannabis. Les forces de l'ordre décident alors de procéder à l'interpellation du Plaisirois de 20 ans mais celui-ci se rebelle. Les coups pleuvent et il arrive à blesser trois fonctionnaires légèrement au niveau des mains, des bras et du dos. Ils ont déposé plainte pour rébellion. En août 2025, un autre Plaisirois de 20 ans avait été arrêté par la Police. Il gérait son trafic à la vue de tous en étant assis sur une chaise. Les fonctionnaires avaient pu le surprendre en flagrant délit après avoir organisé une planque. Il a été par la suite condamné à 30 mois de prison avec mandat de dépôt à la prison de Bois-d'Arcy, pour trafic de stupéfiants en récidive. ■

SARTROUVILLE

Les policiers mettent la main sur un dealer local

Suite au contrôle d'une Peugeot 3008 dans l'après-midi du 30 janvier à Sartouville, les forces de l'ordre sont tombées sur un petit dealer agissant localement. Ce jeune homme de 22 ans a tout de suite reconnu les faits.

Le 30 janvier 2026, vers 15 h 00, la BAC de Sartouville décida de procéder au contrôle d'une Peugeot 3008 bleue. Le conducteur, un jeune homme de 22 ans originaire de Montigny-lès-Cormeilles, ouvre la fenêtre et déjà une forte odeur de cannabis s'en échappe. Il remet de lui-même deux grands sachets contenant de l'herbe de cannabis et avec son passager, ils sont tous les deux embarqués par les forces de l'ordre.

Lors de la fouille du véhicule, plusieurs sacs zippés contenant de l'herbe de cannabis ainsi que des boîtes cylindriques contenant de la résine de cannabis étaient trouvés. Les auditions et l'exploitation des téléphones portables permettent par la suite d'établir la participation à un trafic de stupéfiants que le conducteur reconnaît sans mal. Au total, 290 g de résine de can-



Le conducteur et le passager sont tous les deux originaires de Montigny-lès-Cormeilles.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

BASKET-BALL NM1 : Poissy perd en prolongations à Angers

Après une belle remontée, les Jaunes et bleus n'ont finalement pas su prendre le meilleur en terres angevines le vendredi 13 février dernier. Ils restent avant-derniers de la poule A de Nationale Masculine 1.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pas de cinquième victoire cette saison pour les Pisciacais.

Ils y ont pourtant cru jusqu'au bout. Le Poissy Basket se déplaçait sur le parquet d'Angers, le vendredi 13 février dernier à l'occasion de la 25^{ème} journée de NM1. Soit une semaine après la déconvenue face au Pôle France (voir notre édition du 11 février). Déterminés à laver l'affront, les Pisciacais ont pourtant tardé à entrer dans leur rencontre : au moment de rentrer aux vestiaires, ils accusaient pas moins de 8 points de retard sur les locaux (46-38).

Mais le discours de l'entraîneur à la pause semble leur avoir redonné foi. Plus entreprenants lors des troisième et quatrième quart-temps, les Jaunes et bleus sont parvenus à recoller au score avant le coup de sifflet final (77-77)... avant, malheureusement, de voir la victoire leur échapper lors des prolongations, durant laquelle les

Angervins ont inscrit 18 points, contre 14 côté pisciacais. Il ne reste désormais que la 26^{ème} et dernière journée de phase régulière de NM1, ce vendredi 20 février, pour tenter d'accrocher une victoire avant de prendre part aux play-down. ■

TRIATHLON

La course Iron Man de Versailles déjà complète

À peine lancée, la première édition de l'Ironman 70.3 Versailles entre déjà dans l'histoire : en moins de trois heures, la totalité des inscriptions pour l'épreuve du 12 juillet s'est envolée, établissant le record du « sold out » le plus rapide du monde pour cette saison.

Il est peu dire que le prestige du Château de Versailles a séduit la communauté mondiale du triathlon. Le 12 février dernier, près de 19000 athlètes étaient connectés simultanément pour tenter d'arracher l'un des 2500 dossards disponibles. Ce succès éclair fait de l'étape versaillaise l'événement Ironman 70.3 le plus rapidement complet jamais enregistré en Europe. Le parcours, qui va mettre en valeur ce véritable joyau patrimonial, explique cet engouement : une natation dans la Pièce d'Eau des Suisses, un tracé cycliste au cœur de la Vallée de Chevreuse et une course à pied traversant le Potager du Roi. Avec 40 % de participants étrangers, Versailles confirme son statut de destination d'exception. « Ce succès confirme que la destination répond aux attentes », se réjouit Thibault Vellard, directeur régional de la marque dans un communiqué. Pour les chanceux inscrits, le rendez-vous est pris le 12 juillet pour une épreuve qui s'annonce royale. ■

BASKET-BALL

Cet ancien basketteur professionnel va proposer des cours aux jeunes de Gargenville

Michael Mokongo va organiser un stage de basketball au gymnase des Prés l'Abbé de Gargenville, du 23 au 27 février, avec son association M&M Basketball.

Passé par Chalon, Gravelines-Dunkerque, Cholet ou encore Monaco, l'ancien basketteur professionnel Michael Mokongo va permettre aux jeunes Yvelinois de profiter de son expérience. Lui-même installé dans le département, il organise pendant les vacances scolaires un stage de basket au gymnase des Prés l'Abbé, à Gargenville, du lundi 23 au vendredi 27 février prochain. Entraînements, travail ludique, vidéo... Le programme sera complet et adapté aux jeunes de 12 à 18 ans, avec de quoi s'améliorer et se défouler de 10h à 15h. « Encadré par des coachs expérimentés et passionnés, chaque participant bénéficie d'un suivi personnalisé pour améliorer ses compétences, qu'il s'agisse des fondamentaux du jeu ou du perfectionnement », peut-on lire sur le site internet du Centrafricain. Pour s'inscrire, cela se passe sur le site internet www.mikemokongo.com. ■



Après Carrières-sous-Poissy, les camps de Michael Mokongo passent par Gargenville.

PADEL

Avec quatre terrains et plus d'1 million d'euros d'investissement, Mantes-la-Ville mise sur le padel

La municipalité de Mantes-la-Ville a officiellement levé le voile sur ses nouveaux terrains de padel le samedi 14 février dernier. Un équipement de pointe qui porte désormais les noms de Benjamin Tison et Frédéric Pommier, deux champions formés sur le territoire.

C'était un projet très attendu pour le sport mantevois : le samedi 14 février dernier, élus et sportifs ont célébré l'inauguration des quatre nouveaux terrains de padel au sein du complexe sportif du Moulin des Rades, attirant de nombreux adeptes de cette discipline en pleine expansion.

Le point d'orgue de la cérémonie fut l'hommage rendu aux talents issus du Mantois. Le court central, désormais homologué pour accueillir des compétitions officielles avec ses 180 places assises, a été baptisé « Benjamin Tison ». Présent pour l'occasion, l'ancien numéro 1 français et pionnier du padel tricolore a partagé son émotion de voir son parcours honoré là où il a fait ses premiers pas sportifs. Un second terrain porte désormais le nom de Frédéric Pommier, autre figure emblématique du

circuit national également originaire de la région, scellant ainsi l'ancre local de ce nouvel équipement.



L'ensemble du projet représente un investissement de 1,5 million d'euros, dont 400 000 euros financés par la Région Île-de-France.

VOLLEY-BALL

Élite : Le CAJVB poursuit sa belle dynamique

Les Corsaires ont remporté leur quatrième victoire en autant de rencontres en 2026 en venant à bout de Bellaing/Porte du Hainaut (1-3), le samedi 14 février.

Décidément, cette nouvelle année semble sourire aux joueurs de l'entente Conflans Andrésy Jouy. Les Yvelinois viennent en effet de signer un quatrième succès de rang lors de leur déplacement dans les Hauts-de-France, sur le terrain de Bellaing/Porte du Hainaut, samedi dernier.

C'est en démarrant la rencontre tambours battants que les Corsaires ont pu prendre le large lors des deux premiers sets (22-25, 23-25). La

troisième manche, remportée par les locaux, (25-16), aurait pu faire basculer le destin de la rencontre... Mais c'était sans compter sur la ténacité des joueurs du CAJVB, qui n'ont pas laissé leurs adversaires remporter le quatrième set (15-25). Un succès probant qui leur permet de s'affirmer en tant que quatrième de la poule A de championnat Élite, avec 29 points après 16 journées. La bonne série continuera-t-elle avec la réception de Michelet-Halluin ? Réponse ce samedi 21 février. ■



Les Corsaires sont désormais à 10 points du podium.

Mairie de Mantes-la-Ville / ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES



ÊTRE ALLIANCES LOCALES

E.Leclerc L

Retrouvez plus de 15 000 Alliances Locales sélectionnées pour vous dans vos centres E.Leclerc

www.allianceslocales.leclerc

Ça veut dire cultivé,
élevé, produit...
tout près d'ici* !

C'est la garantie :

- Du respect du goût et de la saisonnalité
- D'une distance de 50 km en moyenne
- D'un prix juste pour vous et le producteur
- D'un soutien à l'emploi local

*Une distance de 47 km en moyenne entre votre centre E.Leclerc et le producteur.

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le trio Photøgraph révèle ses « Secrets de beatmaker » au théâtre Simone Signoret

Le groupe de pop alternative franco-britannique se produira en concert dans la salle conflanaise le samedi 21 février sous les coups de 18 h.



Ouvrez la porte d'un atelier de fabrication de sons électro en famille.

MANTES-LA-JOLIE

La Coupe du monde de beatbox revient à l'espace Brassens

Le samedi 21 février prochain, l'Espace Brassens devient l'épicentre mondial de la percussion vocale en accueillant la prestigieuse Cup Beatbox, un tournoi international où les meilleurs artistes du genre s'affrontent.

Qui succédera au français PAC-Max ? La *Cup Beatbox* pose une nouvelle fois ses valises à Mantes-la-Jolie pour une édition 2026 du rendez-vous devenu référence pour les amateurs de culture urbaine, ras-



16 beatboxers seront aux prises lors de la *Cup Beatbox* 2026.

C'est à une expérience immersive, à la fois drôle et sensible, que sont conviés petits et grands Conflanais au Théâtre Simone-Signoret, le samedi 21 février à 18 h. Avec leur spectacle « *Secrets de Beatmaker* », le trio franco-britannique Photøgraph, composé de Jon Sayer, Romain Simard et Etienne de Bortoli, lève le voile sur son atelier de fabrication. Entourés d'un bric-à-brac de machines bizarroïdes et inattendues, ces complices depuis l'enfance dévoilent les sept commandements qui rythment leur quotidien de créateurs : du goût pour les sons insolites au domptage des synthétiseurs parfois récalcitrants.

Leur univers, influencé par Gorillaz, Metronomy ou Justice, navigue entre compositions originales et hommages vibrants aux géants du genre comme Daft Punk ou Kraftwerk. Mis en scène par Olivier Prou, le spectacle mêle habilement batterie, trompette, guitare

et nappes électro-niques pour une expérience accessible en famille dès 5 ans. Ce rendez-vous est proposé à des tarifs oscillant entre 8 et 25 euros, avec une gratuité exceptionnelle pour les abonnés du théâtre. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Les bords de Seine s'exposent à l'Orangerie

Du 21 février au 8 mars, l'exposition « Au Confluent des images » investit l'Orangerie du parc du Prieuré pour offrir un regard sur les paysages fluviaux de notre territoire.

Les quais de Seine comme atelier à ciel ouvert : c'est le point de départ d'une aventure artistique menée par six amis, dont deux créateurs conflanais, unis par une passion commune pour leur environnement. À travers une centaine d'œuvres réunies dans une exposition intitulée « *Au Confluent des images* » à l'Orangerie du Parc du prieuré, le groupe invite les visiteurs à redécouvrir les rues du Vieux-Conflans, les silhouettes familières des péniches et les méandres de la rivière.

La force de ce rendez-vous réside dans sa diversité : le public pourra naviguer entre peintures, photographies et, plus surprenant, créations de broderies. Si certains artistes privilégient une représentation fidèle et nostalgique des lieux, d'autres osent l'interprétation abstraite ou contemporaine. Ouvert à tous en entrée libre les vendredis, samedis et dimanches de 14 h à 19 h, l'événement permet également l'acquisition d'œuvres originales. ■

semblant des compétiteurs venus des quatre coins du globe pour des battles de haut vol.

Une palette sonore bluffante

Le principe est simple mais redoutable : deux artistes se font face et disposent de quelques minutes pour impressionner un jury d'experts et un public survolté. Des basses vrombissantes aux imitations parfaites de scratches de platines, les spectateurs découvriront une palette sonore bluffante. L'événement se déroulera à l'Espace Brassens, au 18 rue de Gassicourt, à partir de 20 h 30, bien que les portes (et le bar) ouvrent dès 19 h 30 pour permettre au public de s'imprégner de l'ambiance avant les premiers duels. L'entrée est fixée à 9 euros en tarif plein, et 5 euros en tarif réduit (4 euros pour les abonnés). Les réservations se font via la billetterie en ligne (espacebrassens.manteslaolie.fr) ou au 06 42 76 51 19. ■

POISSY

Des visites pour découvrir la nouvelle galerie d'art de la Maison de Fer

Chaque mois jusqu'à juin prochain, une visite guidée de la Galerie d'art et d'histoire est proposée par la Maison de Fer. La première d'entre elles aura lieu ce dimanche 22 février.

Depuis la mi-janvier, le rez-de-chaussée de la Maison de Fer, à Poissy, accueille une galerie permanente présentant une cinquantaine d'œuvres issues des collections du Musée d'Art et d'Histoire de la ville. Un parcours conçu pour laisser place à l'émotion : la scénographie épurée privilégie le dialogue direct avec les œuvres, complétée par des audioguides pour une immersion totale.

De l'ère royale au célèbre marché aux bestiaux, en passant par les pay-

sages de bords de Seine et l'épopée industrielle, la galerie raconte comment Poissy s'est dessinée au fil des siècles. Pour accompagner le public dans cette découverte, une visite guidée mensuelle est désormais proposée : le premier rendez-vous est fixé au dimanche 22 février, à 15 h. Les sessions suivantes se tiendront les 29 mars, 26 avril, 30 mai et 21 juin. Le tarif est de 7 euros (5 euros en réduit) et la réservation est indispensable par courriel à l'adresse sondefer@ville-poissy.fr. ■



Une occasion privilégiée de redécouvrir le patrimoine local, que l'on soit Pisciacais de cœur ou simple curieux.

VILLE DE POISSY

MANTES-LA-JOLIE

Un voyage acrobatique sur les traces de Nellie Bly

Le samedi 28 février à 17 h, le Collectif 12 de Mantes-la-Jolie accueille « *Un pari fou* », une création de la compagnie mantaise Freikopf. Ce spectacle mêlant cirque, théâtre et musique s'inspire de l'incroyable épopée de Nellie Bly, journaliste pionnière ayant bouclé seule un tour du monde en 1889. Dans une mise en scène

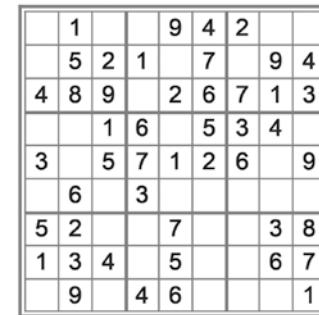
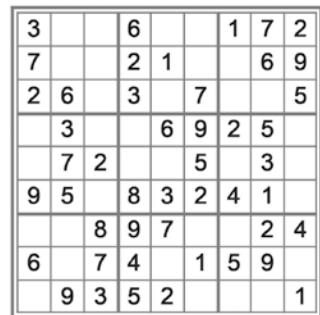
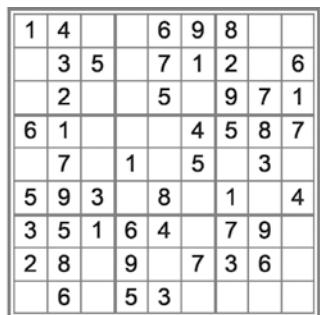
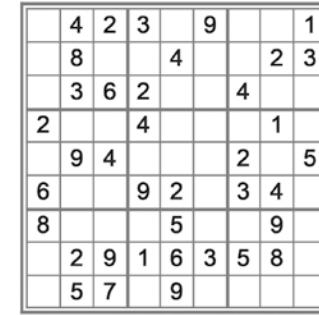
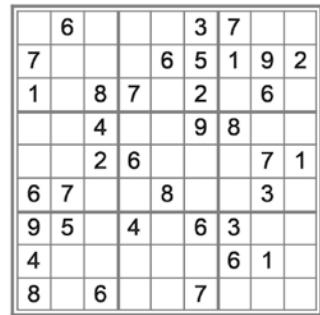
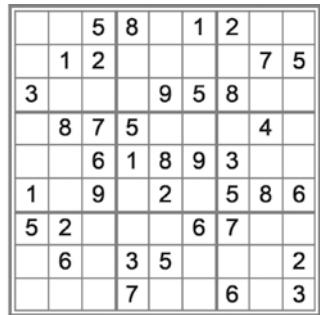
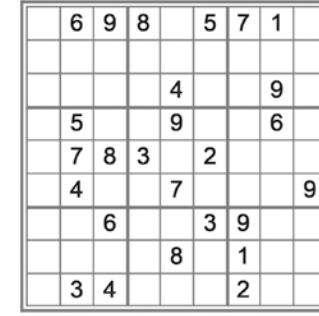
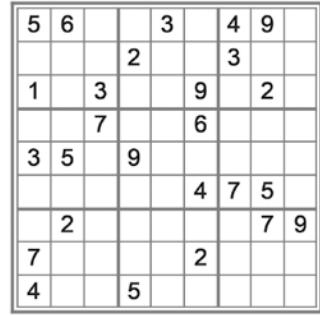
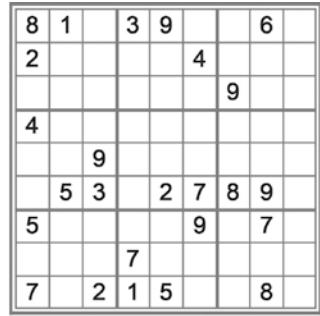
audacieuse, les artistes rendent hommage à cette figure de l'émanicipation féminine à travers une aventure poétique de 40 minutes, s'adressant aux familles dès 5 ans. Une escale proposée au tarif unique de 5 euros dans le cadre de la saison des 400 coups. Réservations conseillées sur les400coups.net ou au 01 30 33 13 11. ■

MANTES-LA-JOLIE

West Motors Night : la culture US revient au parc des expos

Le Parc des expos Michel-Sevin se transformera en temple de la culture américaine des années 50 à 70, ce samedi 21 février. Portée par l'association West Motors 78, qui regroupe cinq clubs de bikers yvelinois, cette nouvelle édition promet une immersion totale avec, au programme

entre les concessionnaires motos et vendeurs de pièces, des duels de bras de fer, des stands de tatoueurs ou de barbiers, et même des vendeurs de vêtements et autres accessoires. L'entrée est fixée à 5 euros tout au long de l'événement qui se tiendra de 10 h à 2 h du matin sur l'île Aumône. ■

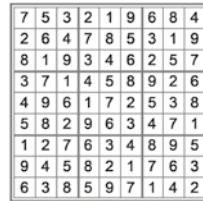
JEU**SUDOKU :**
niveau facile**SUDOKU :**
niveau moyen**SUDOKU :**
niveau difficile

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°471 du 11 février 2026 :

niveau facile



niveau moyen



niveau difficile



Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara-maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 2-2026 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

 VEOLIA